

0464

31-9

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9



DISCOURS DU ROI,
PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE DE NOTABLES,

Du Lundi 23 Avril 1787.

MESSEURS, J'AI vu avec satisfaction le zèle que vous avez porté dans l'examen des trois premières parties du Plan que je vous ai fait communiquer pour le rétablissement de l'ordre dans mes Finances.

J'ai déjà examiné une partie des observations que vous avez faites, & je donnerai à toutes la plus sérieuse attention. J'ai donné des ordres pour rédiger une Loi sur les Assemblées provinciales; je conférerai aux deux premiers Ordres de l'État, la préséance qu'ils ont toujours eue dans les Assemblées nationales, & leur organisation fera telle, qu'elles pourront avoir l'activité nécessaire pour bien administrer les objets que je leur confierai.

DISCOURS DU ROI.

Je suis content de l'empressement avec lequel les Archevêques & Evêques ont déclaré ne prétendre aucune exemption pour leur contribution aux charges publiques; & j'écouterai les représentations de l'Assemblée du Clergé sur ce qui peut intéresser ses formes, & sur les moyens qu'elle me proposera pour le remboursement de ses dettes.

J'examinerai avec soin les idées qui m'ont été données par les différens Bureaux, sur la destruction de la Gabelle, & je regarderai comme un jour heureux pour moi, celui auquel je pourrai abolir jusqu'au nom d'un impôt aussi désastreux.

Dans ce que je vous ai fait communiquer, Messieurs, je ne vous ai point dissimulé la différence que je trouve entre la recette & la dépense; & vous en verrez la malheureuse réalité par les états que j'ai ordonné qui fussent remis aux Présidents des Bureaux; la masse de ce déficit doit paroître effrayante au premier coup-d'œil, & c'est pour trouver les moyens d'y remédier que je vous ai assemblés.

Je suis fermement résolu à prendre les mesures les plus efficaces pour faire disparaître le déficit actuel, & pour empêcher qu'il ne se reproduise dans aucun autre cas.

Je sçais qu'un des meilleurs moyens pour y parvenir est de porter l'ordre & l'économie dans les différentes branches de revenu. Je chercherai dans l'amélioration de mes Domaines & dans d'autres bonifications, les moyens de diminuer l'imposition à laquelle je suis forcé d'avoir recours par les circonstances. J'ai déjà ordonné plusieurs retranchemens de dépense, & d'autres sont projetés qui auront lieu successivement; j'es-

DISCOURS DU ROI.

pere d'abord les porter jusqu'à quinze millions, sans diminuer ce qui est essentiel à la sûreté de l'État & à la gloire de la Couronne, dont je sçais bien que les Français sont plus jaloux que je ne pourrois l'être moi-même.

Les Mémoires qui vont être mis sous vos yeux, offrent plusieurs moyens efficaces pour couvrir une partie du déficit.

1°. Une imposition sur le Timbre qui, par sa nature, sera presque insensible à la partie la plus pauvre de mes Sujets.

2°. Des mesures à prendre pour remplir les engagements pris relativement aux remboursemens à époque; engagements que je regarde comme sacrés, & auxquels je ne manquerai jamais, mais qui peuvent être remplis par des moyens qui, à la vérité, opéreront la liquidation des dettes de l'État d'une manière moins prompte, mais qui n'exigeront pas d'aussi fortes impositions.

Tous ces moyens réunis n'étant pas suffisans pour couvrir totalement le déficit, le dernier moyen, & celui qui me coûte le plus à prendre, est celui d'une augmentation d'imposition sur les terres; la seule manière de la rendre moins à charge, & qui a déjà été sentie par l'Assemblée, est de la répartir avec la plus grande égalité, & qu'elle soit supportée par tous les propriétaires sans aucune exception. Cette imposition ne peut être déterminée, quant à sa quotité & à sa durée, que par la somme du déficit qui restera à couvrir après l'emploi des moyens que je viens d'indiquer.

4
DISCOURS DU ROI.

Tels sont, Messieurs, les objets importans que j'ai voulu vous communiquer; vous sentirez combien il est essentiel de s'en occuper avec célérité; les maux qui ont été dévoilés sont grands, & ont dû causer de l'inquiétude dans le public: mais je n'ai pas craint d'en faire part à l'Assemblée que j'ai convoquée, assuré qu'elle me donnera dans cette occasion une nouvelle preuve de son zèle & de sa fidélité. Il s'agit de la gloire de la France dont la mienne est inséparable, & de montrer à l'Univers l'avantage que j'ai de commander à une Nation fidèle & puissante, dont les ressources, comme l'amour pour ses Rois, sont inépuisables.



A VERSAILLES,
DE L'IMPRIMERIE DE PH. - D. PIERRES,
Premier Imprimeur Ordinaire du ROI.